

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

TENU À PARIS DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT 1900

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

PAR

M. H. HAUSER

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU CONGRÈS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M CM

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

TENU À PARIS DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT 1900

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

PAR

M. H. HAUSER

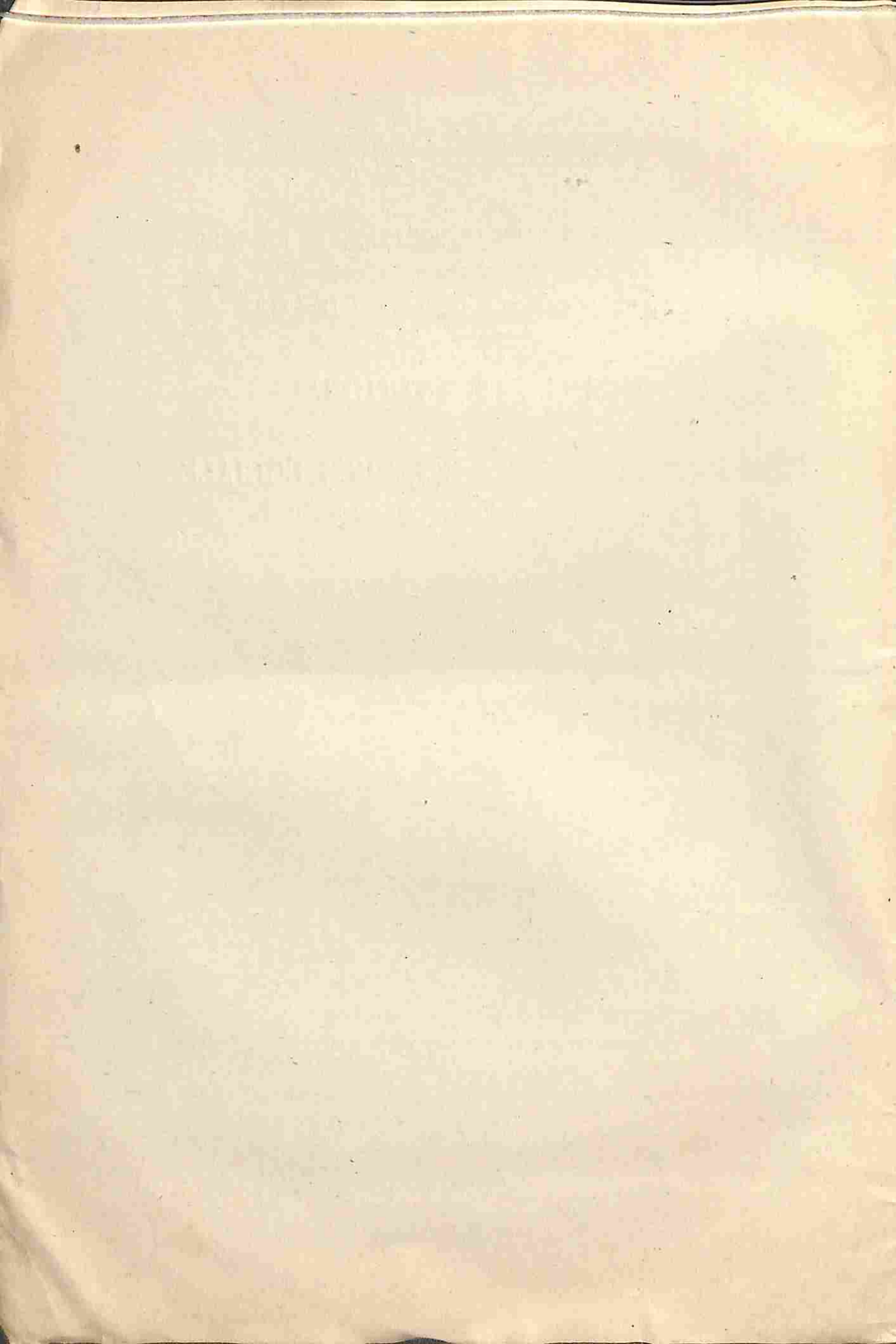
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU CONGRÈS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M CM



CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

TENU À PARIS DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT 1900.

—>+<—

COMMISSION D'ORGANISATION.

BUREAU.

PRÉSIDENT.

M. le docteur DELBET (E.), député, directeur du Collège libre des sciences sociales.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. BOUTMY (Émile), directeur de l'École libre des sciences politiques.

GLASSON, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Paris.

MABILLEAU (Léopold), directeur du Musée social.

SECRÉTAIRE.

M^{lle} J. WEILL (DICK MAY), secrétaire général de l'École des hautes études sociales.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET TRÉSORIER.

M. BERGERON (J.), secrétaire-trésorier du Collège libre des sciences sociales.

MEMBRES.

MM.

AULARD, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

BOUGLÉ, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

BOURGUIN, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lille.

BUISSON (Ferdinand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

CAMBEFORT (Jules), président de la Société d'économie politique et sociale de Lyon.

- CHEYSSON (Émile), inspecteur général des Ponts et chaussées.
DEHERME, directeur de la *Coopération des Idées*.
DURCKHEIM (Émile), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.
ESPINAS (Alfred), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
FONTAINE (Arthur), directeur du Travail au Ministère du commerce.
FOURNIÈRE (Eugène), député.
GIDE (Charles), professeur à l'Université de Montpellier, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
GUERNIER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lyon.
JAY (Raoul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
LAVISSE (Ernest), de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
LEROY-BEAULIEU (Anatole), de l'Institut.
LÉVEILLÉ (Jules), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
MARET (Henri), député.
MICHEL (Henry), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
MUNTZ (Eugène), de l'Institut.
PASCAL (Le P. DE), chargé d'un cours à l'Université catholique de Lille.
RENARD (Georges), professeur à l'Université de Lausanne.
RIBOT (Théophile), professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*.
ROUSIERS (DE), publiciste.
SEIGNOBOS (Ch.), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
TARDE, chef de la statistique au Ministère de la justice.
THALLER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
TRUCHY, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon.
TURGEON, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Rennes.
VEBER (Adrien), membre du Conseil municipal de Paris.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES.

La première réunion du Congrès international de l'enseignement des sciences sociales s'est tenue à Paris, du 30 juillet au 3 août 1900. Les séances ont eu lieu dans la nouvelle salle des fêtes du palais du Sénat, gracieusement mise à la disposition du Congrès par M. le président Fallières; le secrétariat général était installé dans le 9^e bureau.

Le 29 juillet, le Congrès avait été, en quelque sorte, inauguré par une soirée offerte aux congressistes, dans cette même salle des fêtes, par M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, directeur de l'École des hautes études sociales, et par le Conseil d'administration de cette École.

SÉANCE DU 30 JUILLET.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. le docteur DELBET, député, *président de la Commission d'organisation*; *vice-président* : M. Georges RENARD, professeur au Conservatoire national des arts et métiers. *Secrétaire des séances* : M. Henri HAUSER, professeur à l'Université de Clermont, secrétaire général adjoint de la Commission.

M. LE PRÉSIDENT ouvre le Congrès en adressant des remerciements à M. Fallières pour son extrême et inépuisable obligeance. Il donne ensuite la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport de Dick May, secrétaire général, dont voici le résumé :

L'idée d'un Congrès international de l'enseignement social fut pour la première fois émise dans un article paru le 15 juin 1898⁽¹⁾. L'auteur en justifiait, dans les termes suivants, l'opportunité : « Il n'a point été réservé jusqu'ici⁽²⁾ de compartiment particulier à l'enseignement social, ni dans les congrès d'enseignement, ni dans les congrès « sociaux », et les initiateurs de cet enseignement, où tout est à faire, n'ont guère été, jusqu'à présent, appelés à se réunir et à s'entr'aider. . . Tout est à faire, et l'on pourrait s'associer pour l'action, et l'on ne se connaît pas. . . Il y a beaucoup de besogne pour un Congrès international de l'enseignement social, entre les discussions purement universitaires des congrès pédagogiques, les discussions purement académiques de l'Institut international de sociologie et les discussions purement doctrinales des congrès socialistes. Est-on d'ailleurs si mal venu de fixer à cette date du siècle les premières assises d'un enseignement qui sera peut-être —

⁽¹⁾ *Le premier Congrès de l'enseignement social*, par Dick May, dans la *Revue des Revues*, 15 juin 1898.

⁽²⁾ Depuis lors, le Congrès de l'enseignement supérieur a inscrit la sociologie son à programme.

autant que la version latine ou la métaphysique néokantienne — l'enseignement nécessaire du siècle nouveau? »

L'objet de l'article était surtout de dresser une sorte de questionnaire et de recueillir des opinions. Les avis exprimés furent très généralement encourageants. Dans le courant de septembre, l'auteur de l'article fut invité à exposer son projet au chef du service des congrès internationaux, M. Gariel, qui voulut bien se charger de transmettre et d'appuyer une demande à la Commission compétente. Une Commission d'organisation fut nommée par le Commissariat général et tint, à partir de janvier 1899, la longue série de séances où fut élaboré le programme du Congrès.

Ce programme n'était pas d'une conception très aisée. Les maîtres et les amis de l'enseignement nouveau étaient conviés à mettre en commun, pour la première fois, leurs idées personnelles ou les résultats de leur expérience; c'était tout, et c'était vague. Les « précédents » manquaient. Il s'agissait d'en créer. Il s'agissait aussi de faire un choix, de ne point aborder toutes les questions simultanément, de « sérier » et, pour commencer, d'aller droit au plus urgent.

L'idée générale dont se sont inspirés les auteurs du programme peut se formuler en deux mots : serrer au plus près la réalité; ne jamais perdre de vue les réalités acquises et contrôlées, fût-ce dans l'expression de l'idéal réalisable ou de l'utopie réformatrice. . .

Partant de là, le programme mettait deux séries d'études à l'ordre du jour du Congrès :

- 1° Une enquête générale sur la « situation actuelle de l'enseignement social », supérieur, secondaire, primaire et « populaire » dans les différents pays;
- 2° Un examen des « progrès à réaliser » sur l'« état » constaté par l'enquête.

Je rappelle les termes du programme :

I. Universités, écoles supérieures, écoles spéciales.

État actuel de l'enseignement des sciences sociales dans les différents pays.
Progrès à réaliser quant à la nature et à la distribution des enseignements.

II. Enseignement secondaire et enseignement primaire supérieur.

Situation actuelle dans les différents pays.

Progrès à réaliser.

De la place que peuvent occuper, dans ces enseignements, des notions sur l'organisation économique des sociétés.

III. Enseignement populaire social.

État actuel de cet enseignement sous ses diverses formes.

Monographie d'un cercle populaire d'études sociales dans les différents pays.

IV. Création d'un enseignement social international.

Échanges de personnel entre les universités et les écoles des divers pays.
Constitution d'un fonds à cet effet.

La quatrième question rentre dans la seconde série d'études. Elle aurait pu se formuler ainsi : «Étant donnée la situation actuelle de l'enseignement social dans tous les pays, y a-t-il utilité à créer un enseignement social international?» La quatrième question, par là, se rattache étroitement aux résultats de l'enquête portée sur les trois premiers points.

Des rapporteurs ont été désignés, à raison d'un par question et par pays. La Commission aurait désiré obtenir, de chaque nation sollicitée, un rapport sur chacune des questions à l'ordre du jour. Oserai-je dire que, dans l'expression de ce désir utopique, la Commission perdait de vue la juste notion des réalités? Certains pays ne possèdent point ou — peut-être avec une modestie exagérée — déclarent ne point posséder d'enseignement social. Certains rapporteurs désignés, consentants, se sont trouvés à la dernière heure hors d'état de tenir leurs engagements, par un ensemble de raisons, — est-il besoin de le dire? — absolument indépendantes de leur bonne foi et de leur bonne volonté. Tels que les voici, la série des rapports que la Commission a l'honneur de vous présenter forme un ensemble assez imposant et par la masse, et beaucoup plus encore par la qualité : vous en jugerez par la simple énumération des rapporteurs :

PREMIÈRE QUESTION.

Allemagne, MM. les professeurs BARTH et LEXIS. — *Belgique*, MM. MAHAIM et WAXWEILER. — *Espagne*, M. ALTAMIRA. — *Grande-Bretagne*, M. Sidney WEBB. — *France*, M. Ch. GIDE. — *Italie*, M. Alfred NICEFORO. — *Russie*, M. TCHROUPROF. — *Suisse*, MM. G. RENARD et SUTER.

DEUXIÈME QUESTION.

États-Unis, MM. THURSTON et HILL. — *France*, MM. BERNÈS et SIMIAND. — *Grande-Bretagne*, M. Michael SADLER. — *Suisse*, M. VITTOZ.

TROISIÈME QUESTION.

France, MM. DEHERME et CROUZET. — *Grande-Bretagne*, M. Ernest AVES.

QUATRIÈME QUESTION.

Belgique, M. H. LAFONTAINE. — *France*, DICK MAY. — *Suisse*, M. COMBOTHÉCRA.

QUESTIONS NON PRÉVUES A L'ORDRE DU JOUR.

Belgique, M. Hector DENIS : *La méthode graphique*. — *Grande-Bretagne*, M. ACNEY : *L'enseignement technique*; M. COBDEN-SANDERSON; M. HORACE PLUNKETT. — *Russie*, M. SOBOLEFF. — *Suisse*, M. WINIARSKY, etc.

La suite du rapport est consacrée à des détails d'organisation qui ne présentent aucun intérêt rétrospectif.

Sur la proposition de M. LE PRÉSIDENT, des remerciements sont adressés à l'unanimité au Secrétaire général.

Le Congrès aborde l'ordre du jour de sa première séance (*universités, écoles supérieures, écoles spéciales*).

M. VESANIS, privat-docent à l'Université d'Athènes, propose que l'on définisse d'abord le terme « sciences sociales ».

MM. BARTH, professeur à l'Université de Leipzig; VANDERVELDE, député au Parlement belge; DESCHAMPS, délégué du Gouvernement belge, estiment que cette discussion est oiseuse et se rallient à la définition suivante, proposée par M. Paul DE ROUSIERS : *étude des phénomènes sociaux par la méthode d'observation*.

La parole est donnée à M. BARTH pour résumer son rapport sur *l'enseignement sociologique en Allemagne*. Il s'est borné aux universités et à la sociologie proprement dite. Il constate qu'il n'existe pas dans les universités allemandes de chaires spéciales de sociologie. L'enseignement social est donné par les philosophes, les *Nationalökonomiker* et les historiens. M. Barth admet d'ailleurs une certaine identité entre la sociologie et la philosophie de l'histoire. Les professeurs des *Volksschulen* reçoivent des notions politiques et économiques. Rien n'existe, en dehors de l'histoire, dans l'enseignement secondaire.

M. LEXIS, professeur à l'Université de Göttingen, second rapporteur pour l'Allemagne; M. SYDNEY WEBB, rapporteur pour l'Angleterre, et M. TCHOUPROF, rapporteur pour la Russie, n'ont pu prendre part à la séance.

M. ERNEST MAHAIM, professeur à l'Université de Liège, résume son rapport sur *l'état actuel de l'enseignement supérieur des sciences sociales en Belgique*, à la fois dans les universités de l'État, l'Université libre de Bruxelles, l'Université catholique de Louvain et l'Université nouvelle de Bruxelles. Il insiste sur le développement, depuis 1892, des méthodes d'observation et sur la création des séminaires.

M. WAXWEILER, chargé de cours à l'Université libre et chef de service à l'Office du travail de Belgique, interroge M. Mahaim sur les résultats pratiques de ce mouvement.

Réponse : *a* le nombre des élèves à Liège est restreint (huit ou dix); *b* mais la licence ès sciences sociales a un très grand succès, et les étudiants qui s'y préparent sont presque tous des jeunes gens d'élite déjà pourvus de leur diplôme final, docteurs en droit, ingénieurs, etc.

M. WAXWEILER, auteur d'un rapport sur cette question : *A quoi doit servir et comment faut-il organiser l'enseignement des sciences sociales, particulièrement dans les universités belges?* expose que, d'une part, l'enseignement social est extrêmement utile et que, d'autre part cependant, il ne peut, par nature, s'adresser qu'à une minorité d'élèves. Il ne prépare à aucune profession. Puisqu'il ne conduit à rien et qu'il est pourtant nécessaire, il faut le donner paral-

lèlement à d'autres enseignements et l'exiger pour certaines carrières. Est-il concevable qu'on puisse devenir magistrat à une époque où les questions sociales jouent un rôle prépondérant dans les conflits juridiques sans avoir reçu d'autre enseignement social que *cinquante-deux heures d'économie politique*? Est-il concevable, de même, qu'on puisse devenir ingénieur, représenter l'employeur en face de milliers d'ouvriers, discuter avec eux les conditions du travail et le taux des salaires sans avoir reçu aucun enseignement social, sauf *vingt-six heures d'économie politique*?

LE PRÉSIDENT souligne l'importance des idées exprimées par M. Waxweiler : des responsabilités sociales exigent l'étude des questions sociales.

M. DESCHAMPS demande que l'obligation imposée aux magistrats et aux « capitaines d'industrie » soit étendue aux fonctionnaires des administrations centrales.

Sur la proposition du Président, il est décidé que les idées présentées par le Rapporteur seront formulées en un vœu, qui sera soumis au vote du Congrès.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

PRÉSIDENT : M. SIMEON E. BALDWIN,
professeur à Yale University (New-Haven) [États-Unis].

VICE-PRÉSIDENT : M. PAUL DE ROUSIERS.

Suite de l'ordre du jour de la première séance : *Universités, Écoles supérieures, Écoles spéciales.*

M. LE PRÉSIDENT veut bien donner quelques renseignements sur ce qui existe dans les Universités américaines : les sciences sociales sont enseignées régulièrement dans les séminaires théologiques, particulièrement à Yale et à Harvard.

M. Rafaël ALTAMIRA, rapporteur pour l'Espagne, n'a pu prendre part au Congrès.

M. SUTER, avocat, expose *l'état actuel de l'enseignement supérieur des sciences sociales en Suisse* ; il insiste particulièrement sur la liberté et la diversité qui règnent, à cet égard, dans les universités suisses et à l'École polytechnique fédérale.

M. Georges RENARD excuse M. Léon Walras qui, retenu à Lausanne par un deuil de famille, offre au Congrès les bonnes feuilles de la 4^e édition de ses *Éléments d'économie politique pure* ; M. Renard est chargé de transmettre à M. Walras, les vifs remerciements du Congrès.

M. RENARD résume ensuite son rapport sur les *progrès à réaliser quant à la nature et à la distribution des enseignements en Suisse* . . . et un peu ailleurs. M. Renard insiste sur le côté idéal de la question, sur *ce qui doit être*, sur ce qui est *juste, utile, possible*, non pas avec l'espoir d'arriver aujourd'hui à des résolutions positives, mais pour préparer le travail des congrès futurs. Il faut assurer la

liberté de l'enseignement, la représentation (proportionnelle, si possible) de toutes les doctrines; il faut ébranler la notion de *Faculté*, qui ne répond plus à aucune réalité, comme on l'a déjà tenté à Zurich.

M. DE ROBERTY objecte que le rapport de M. Renard vise plutôt le présent que l'avenir: dans l'avenir, il ne sera pas besoin de garantir la liberté. « Mais, répond M. Renard, nous n'en sommes pas encore là... même en Russie. »

Une longue discussion s'engage entre MM. DE ROBERTY, Hector DENIS, DESCHAMPS, KOVALEWSKY, DELBET: 1° sur la distinction entre les sciences du monde extérieur et celles du monde intérieur, et l'interdépendance des phénomènes; 2° sur la représentation proportionnelle des opinions, où M. Denis craint de voir une atteinte à la liberté de penser; 3° sur l'inopportunité qu'il y aurait à s'attaquer à l'organisation des Facultés.

M. RENARD répond: 1° qu'il est absolument d'accord avec M. Denis sur l'interdépendance des sciences, mais que les sciences sociales garderont toujours, par la force des choses, le caractère d'une étude, dans une certaine mesure, idéaliste; 2° qu'il n'a pas eu la pensée d'exiger, pour qu'une opinion soit librement professée, qu'elle ait recueilli un certain quotient de partisans; il s'agit seulement de savoir à partir de quel moment une doctrine aura droit à la création d'une *chaire* à l'université; 3° il ne s'est pas occupé des questions d'opportunité gouvernementale.

M. BRUNHES, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), demande à protester, au nom de cette université, contre certaines expressions du rapport de M. Suter. Il rappelle que le professeur de sociologie de Fribourg est un protestant.

M. RENARD, dont M. Brunhes invoque le témoignage, répond: Il aurait préféré ne pas apporter ici ce débat, mais: *a*) l'université de Fribourg n'a pas été créée comme les autres universités suisses, mais par une souscription et une loterie internationales; *b*) en Allemagne, elle est considérée comme une « école de dominicains ». Il est certain que l'Université de Fribourg n'est pas absolument dans les mêmes conditions que les autres. L'incident est clos.

SÉANCE DU 31 JUILLET.

PRÉSIDENT: M. BARTH (Allemagne); VICE-PRÉSIDENT: M. WAXWEILER (Belgique).

DEUXIÈME QUESTION.

Enseignement secondaire et enseignement primaire supérieur.

M. Alfredo NICEFORO, rapporteur pour l'Italie, absent.

M. Hector DENIS, professeur à l'Université libre de Bruxelles, fait au Congrès une communication orale sur *l'emploi des méthodes graphiques dans l'enseignement social*, et expose, à cet égard, l'organisation de son séminaire. Il dépose sur le bureau un atlas de diagrammes, qui permettent de figurer des

masses considérables de faits économiques en des planches fort simples, de rechercher les causes générales des phénomènes économiques universels, d'établir les lois de coexistence et de succession de ces phénomènes.

M. WAXWEILER insiste sur l'importance de la critique des données statistiques qui servent de base à ces graphiques : tant valent ces données, tant vaut le graphique lui-même.

Motion incidente. — Le Congrès adopte à l'unanimité, sous la forme suivante, le vœu présenté hier par M. WAXWEILER. Ce vœu sera transmis aux pouvoirs publics des divers États représentés au Congrès :

VOEU N° 1.

« Le Congrès international de l'enseignement des sciences sociales,
« Considérant que certaines fonctions entraînent des responsabilités qu'il ne peut plus être permis d'accepter sans avoir suivi un enseignement des sciences sociales,

« Émet le vœu de voir, dans les divers pays, exiger un ensemble de connaissances sociales à l'entrée de diverses carrières publiques, notamment pour la magistrature et les fonctions administratives;

« Il émet également le vœu de voir développer l'enseignement économique dans les écoles spéciales où se préparent les futurs chefs d'industrie⁽¹⁾. »

Le Congrès, reprenant son ordre du jour après ce vote, entend M. Marcel BERNÈS, professeur au lycée Louis-le-Grand, exposer les conclusions de son rapport sur *l'enseignement moral-social dans l'enseignement secondaire en France*. Ces conclusions peuvent se résumer ainsi : 1° proscrire, avant la dernière année du cours d'études, tout enseignement séparé et général des questions morales et sociales; 2° dans cette dernière année, commencer, sous une forme élémentaire, l'étude analytique des questions morales-sociales; ajouter aux programmes actuels une indication spéciale relative aux principes du droit, en allégeant un peu le programme de philosophie sur d'autres points; 3° en dehors de cette dernière classe, des conférences choisies librement, sans périodicité nécessaire, peuvent initier aux questions morales-sociales tous les élèves en âge de les comprendre et de s'y intéresser; on peut y joindre la participation directe des élèves à des œuvres d'action sociale.

Ces conclusions n'ont pas été soumises, par un vote formel (ce vote n'ayant pas été demandé par l'auteur), à l'acceptation du Congrès; mais elles paraissent avoir rencontré l'adhésion de tous les membres présents.

M. SIMIAND, agrégé de philosophie (France), n'a pas borné son rapport à l'enseignement primaire supérieur. Il a fait porter son enquête sur *l'enseignement des sciences sociales à l'école primaire en France*, enquête faite surtout au moyen des programmes actuellement appliqués. Il formule ainsi ses conclusions :

1° L'enseignement social et notamment celui de la morale, laïque et ration-

(1) Une première satisfaction vient d'être donnée à ce vœu en France par la création, à l'École des ponts et chaussées, d'un cours d'économie sociale professé par M. Gide.

nel, — ou bien s'inspirera d'une métaphysique d'État, librement choisie, — ou bien sera exclusivement positif et, par suite, dynamique et critique, à tous les degrés de l'école primaire. . .

2° La fixation des programmes et de leur interprétation sera faite pour des périodes limitées et dans des circonscriptions définies; un organe spécial (comité, commission, etc.) sera institué pour cette fonction;

3° L'enseignement social sera étendu aux dépens du temps et du rôle attribués à l'histoire et aussi à la géographie;

4° L'enseignement social comprendra à tous les degrés de l'école primaire : de la morale sociale, de l'instruction civique, des notions de droit et d'économie politique, qui seront unies en un enseignement de méthode une et d'esprit un.

Ces conclusions donnent lieu à une intéressante discussion.

M. CH. GUIEYSSE, secrétaire général de la Société des universités populaires, trouve le plan de M. Simiand peu pratique : les instituteurs ne reçoivent pas l'enseignement des sciences sociales, il faudrait commencer par le leur donner au moyen de l'extension universitaire.

M. RENARD s'étonne que M. Simiand n'ait pas fait un choix entre ces deux hypothèses : ou une métaphysique d'État, ou un enseignement exclusivement positif.

M. HAUSER reproche à M. Simiand de s'être tenu trop en dehors des réalités concrètes, de l'école primaire telle qu'elle est, avec ses élèves de 8 à 12 ans. Il exprime d'abord un doute : l'enseignement de la morale à des enfants peut-il être indépendant de toute métaphysique, au moins du minimum de métaphysique inclus dans la notion du devoir? D'autre part, il ne lui semble pas possible d'enseigner, à des enfants, les sciences sociales autrement qu'à travers les faits positifs de l'histoire et de la géographie, et dans l'ordre même où l'histoire et la géographie les enchaînent : on enseigne les faits physiologiques avant la biologie générale; de même la connaissance du système de Law doit venir avant une étude théorique sur le crédit et la banque, etc.

M. SIMIAND répond : 1° il considère l'obligation non comme une notion métaphysique, mais comme un fait positif; 2° il pense que l'enseignement social doit effectivement s'appuyer sur les faits de la géographie et de l'histoire, mais les grouper rationnellement.

M. HAUSER persiste à croire que, au moins dans l'enseignement primaire, il faut d'abord étudier ces faits dans leurs liaisons chronologiques et spatiales. Il convient que l'enseignement primaire actuel donne, en histoire, trop de place aux faits politiques, pas assez aux faits sociaux.

Aucun vote n'est émis sur les conclusions présentées par M. Simiand.

A son grand regret, le Congrès est obligé de passer à l'ordre du jour sur les rapports de MM. W. DE W. ABNEY (Angleterre), Henry W. THURSTON (États-Unis), Emory HILL (États-Unis), Horace PLUNKETT (Irlande), Ed. VITTOZ (Suisse), qui n'assistent pas à la séance.

SÉANCE DU 1^{ER} AOÛT.

PRÉSIDENT : M. LESTER WARD (Amérique); VICE-PRÉSIDENT : M. DE ROBERTY (Russie).

TROISIÈME QUESTION.

Enseignement populaire social.

M. TANIMOTO, professeur à l'École normale supérieure de Tokio, qui avait assisté aux premières séances et qui ne peut assister à celle-ci, a bien voulu adresser au Secrétaire une note *Sur l'enseignement des sciences sociales au Japon*. A l'Université de Tokio, qui comprend six facultés (droit, médecine, lettres, sciences, technologie, agriculture), il existe une chaire de sociologie à la Faculté des lettres; à la Faculté de droit, trois chaires d'économie politique et de finances, et une de statistique. A la Faculté d'agriculture un professeur se consacre à enseigner l'économie agricole. L'enseignement social au Japon date de 20 ans; on doit beaucoup à cet égard à feu le professeur Toyama. Les sciences sociales, abstraites et concrètes, paraissent de plus en plus intéresser les personnes compétentes. De nombreux licenciés ès lettres se font inscrire pour le grade de docteur en prenant pour sujet une matière sociologique. L'économie politique est enseignée à l'École normale supérieure de Tokio et cette année même on commence à y traiter de la sociologie. Les directeurs des écoles normales primaires, récemment réunis au Ministère de l'instruction publique, ont décidé à l'unanimité qu'il y avait lieu de créer dans leurs écoles un cours de sciences sociales. On espère qu'on fera ensuite de même pour les écoles moyennes.

M. Paul DE ROUSIERS, qui s'était chargé de résumer, en l'absence de l'auteur, les conclusions du rapport de M. Michaël Sadler, directeur de l'*Education department library* (Londres), sur *Les sciences sociales dans les écoles secondaires anglaises*, a la parole pour développer ces conclusions, qui n'avaient pu trouver place à la séance précédente :

« Les discussions précédentes — dit M. P. de Rousiers⁽¹⁾ — indiquent nettement que les sciences sociales n'ont, dans l'enseignement secondaire, qu'un rôle accessoire. Ce sont essentiellement des matières d'enseignement supérieur. Toutefois, elles peuvent puissamment éclairer certains enseignements, notamment l'histoire, la géographie, la littérature générale, si le professeur est à même de montrer, à propos de ces enseignements, l'interdépendance des phénomènes sociaux. Elles aident alors à former l'esprit critique, le jugement des élèves.

« Le rapport de M. M. Sadler indique que la formation de cet esprit critique est très négligée en Angleterre, tout au moins sa formation par les sciences sociales⁽²⁾. Et de là vient le peu de zèle montré par la plupart des

(1) Note rédigée par l'auteur de cette communication.

(2) Voir ce rapport, p. 3, n° 5, et p. 4.

élèves pour les études économiques et sociales⁽¹⁾. Je crois personnellement que cette *méfiance* de la science sociale de la part des maîtres, par suite ce manque d'intérêt de la part des élèves, vient d'une méconnaissance véritable de cette science. Elle n'a pas à distribuer l'éloge ou le blâme; elle a à déterminer des causes et des effets. Elle ne fait pas de *révoltés*, parce qu'elle montre comment les institutions sociales se lient à un ensemble de faits que la violence ne peut pas modifier profondément. Elle ne fait pas non plus de *résignés*, parce que l'étude de l'évolution des sociétés montre qu'à la longue les institutions résultent en grande partie des efforts individuels, que les droits les plus clairs ont besoin, pour être utilement représentés et respectés, de rencontrer des hommes capables de les défendre et, les défendant, elle montre en somme comment peut s'exercer l'action efficace de l'homme individuel sur les institutions.

« Si cette formation critique intellectuelle manque beaucoup en Angleterre, la formation morale, par contre, est très ferme dans la plupart des établissements d'instruction secondaire. Elle se rattache étroitement à une croyance religieuse, non à une confession, et tend très directement à inspirer aux jeunes gens le goût de l'effort moral basé sur la notion du devoir⁽²⁾. »

A une question de M. DELBET, M. DE ROUSIERS répond qu'il n'existe guère, en Angleterre, de distinction entre l'enseignement sociologique et l'enseignement des sciences politiques. Sauf dans les milieux populaires, l'esprit anglais est empiriste et conservateur, et se contente de cette formule : *It works well*.

M. VESANIS insiste sur la nécessité de l'enseignement de l'économie politique dans l'enseignement secondaire et le primaire supérieur. En Grèce, jusqu'à présent, cet enseignement a peu de place. L'Université possède simplement un professeur et des agrégés pour l'économie politique; il n'existe rien dans les écoles secondaires et primaires supérieures.

En l'absence de M. Ernest AVES, rapporteur sur « l'enseignement populaire social en Angleterre (Toynbee Hall) », M. DE ROUSIERS expose l'organisation de Toynbee Hall et des institutions annexes : il y trouve très peu d'enseignement des sciences sociales; le goût de la pratique domine ici comme partout en Angleterre. L'organisation de Ruskin Hall rentre plus directement dans les préoccupations du Congrès, avec son collège d'ouvriers, sa *Correspondance school* sur les questions sociales, ses conférences à travers le pays, ses créations d'autres *halls* dans les centres industriels. Ce mouvement est lié au mouvement ouvrier anglais.

M. BALDWIN présente à ce sujet les observations suivantes⁽³⁾ :

« Il est peut-être exact de dire des Anglais qu'ils ne distinguent pas clairement, dans leurs systèmes d'éducation, entre l'idée d'une science sociale appartenant, comme l'a établi M. Delbet, à l'Académie des sciences politiques, et l'idée d'une science sociale appartenant aux écoles d'économie politique. Les Anglais, en tant que peuple, considèrent tous les sujets du point de vue pratique — j'aime mieux dire pratique que commercial.

(1) *Loc. cit.*, p. 5 et 6, examens d'Oxford et de Cambridge.

(2) Page 11.

(3) Traduction d'une note rédigée par l'auteur.

« Mais en critiquant l'enseignement des sciences sociales donné en Angleterre, dans les universités ou les écoles, nous devons nous rappeler la profonde influence exercée par l'Église établie. Pour un Américain ou un Anglais, ce qui est étonnant, ce n'est pas que la science sociale ne soit pas plus complètement enseignée dans les universités anglaises, c'est qu'elle soit enseignée à ce point. Je me souviens du temps où nul ne pouvait être gradué d'Oxford ou de Cambridge s'il n'était adhérent de l'Église d'Angleterre. Il devait professer sa foi. On mettait ainsi au premier plan, comme base de toutes choses, les questions métaphysiques auxquelles M. Simiand faisait hier allusion. L'étudiant devait dogmatiser avant d'obtenir les privilèges de l'Université. Il devait prendre un point de vue particulier, accepter certaines choses pour démontrées. D'autre part, la tradition a limité longtemps les études, dans l'une de ces universités, surtout aux classiques; et dans l'autre, surtout aux mathématiques. Les écoles secondaires imitent les universités. L'atmosphère anglaise a été défavorable à l'essor de l'étude des sciences sociales dans les hautes classes. Elle a plutôt été le patrimoine des classes inférieures. Toynbee-Hall nous montre ce qu'est la pensée anglaise. Les hautes classes apprennent la science sociale des classes inférieures par une méthode pratique, et la leur enseignent de la même manière. C'est à peine si elles l'enseignent à leurs congénères. Elles les laissent s'en imprégner, comme un complément de ce qu'on leur enseigne d'une autre façon. »

M. BALDWIN montre les services rendus, au contraire, par les partis ouvriers, en particulier par la Fabian Society.

Il n'y a pas lieu à discussion sur les notes rédigées par M. HAUSER sur l'*Enseignement populaire social en Allemagne et en Autriche*, ni sur le rapport de M. DEHERME, secrétaire général de la *Coopération des idées* (France); ce rapport est une intéressante monographie de l'*Université populaire du faubourg Saint-Antoine*, à Paris.

M. CROUZET, dans son rapport sur l'*État actuel de l'enseignement populaire social en France*, insiste sur deux constatations : a. Cet enseignement s'est surtout développé depuis 4 ou 5 ans, par le mouvement des écoles du soir, puis par celui de l'école au régiment, enfin par celui de l'école à la vie; b. Résultats : a-t-on, en fait, atteint autre chose qu'une élite restreinte? La théorie est faite, mais il n'y a pas une solidarité assez étroite entre la théorie et la pratique de la solidarité; les coopératives ne font pas assez de sacrifices pour la diffusion de l'instruction.

M. Crouzet avait rédigé dix *vœux*, imprimés à la suite de son rapport. Il déclare lui-même que ces *vœux* n'ont pas, sous leur forme actuelle, une portée assez largement internationale.

M. JAY, professeur à l'Université de Paris, fait toutes ses réserves au sujet d'un *vœu* relatif à la « défense laïque », et réclame une absolue neutralité.

MM. DE ROUSIERS et VANDERVELDE estiment que ces questions sont en dehors du programme. M. Vandervelde n'est cependant pas complètement d'accord avec M. Jay : les faits sociaux sont de nature telle qu'il n'est pas possible à des esprits différents d'être complètement d'accord sur les conclusions; la seule neutralité possible est la complète liberté des opinions et l'impartialité.

Il est décidé qu'une nouvelle rédaction des vœux de M. Crouzet sera présentée au Congrès dans sa dernière séance.

M. VANDERVELDE fait une communication orale sur *l'enseignement populaire social en Belgique*. Il signale beaucoup de bonne volonté et d'essais, mais pas d'enseignement systématique populaire des sciences sociales. Il existait des œuvres anciennes d'enseignement populaire : en pays wallon, la Société Franklin; en pays flamand, le *Willemsfonds* (parti libéral) et le *Davidfonds* (parti catholique), mais aucun enseignement spécialement social. A Gand, François Lorand organisa des sociétés populaires (cours d'adultes); créées par le parti libéral, il en sortit surtout des socialistes, les fondateurs du *Vooruit*. Depuis cette fondation (1880), il y a eu un certain effort. L'Université libre de Bruxelles organisa des cours du soir, portant en assez grand nombre sur l'économie ou la science sociale, assez bien suivis, en particulier par de jeunes ouvriers. L'Université nouvelle ouvrit aussi des cours du soir; mais ces cours, professés à 200 mètres de la Maison du peuple, ont beaucoup moins d'auditeurs que ceux de la Maison même : l'ouvrier n'aime pas à sortir de son local ordinaire.

Les deux universités ont fait aussi de l'*extension* hors de Bruxelles. Mais une scission se produisit entre les deux universités, et même entre les deux extensions; cependant les comités locaux sont, en général, à la fois comités des deux extensions et choisissent d'ordinaire les professeurs de sciences physiques et naturelles à l'Université libre, ceux des sciences sociales à l'Université nouvelle.

Quels sont les résultats? On fait des cours de six leçons, sans très grand lien entre eux. Comme l'instruction primaire n'est pas obligatoire, il y a beaucoup d'illettrés et d'auditeurs à qui manque la culture préparatoire nécessaire pour profiter complètement du cours; il y a une très faible tendance à travailler en dehors du cours. A l'Université libre, on a décidé de supprimer la cotisation (1 franc par cours) en faveur des auditeurs qui fourniront le résumé écrit des leçons écoutées par eux.

MM. DE ROUSIERS, WAXWEILER et DELBET engagent une discussion sur la méthodologie propre à l'enseignement des sciences sociales dans les milieux populaires.

M. VANDERVELDE insiste sur l'utilité des projections, du *Syllabus*, sur la nécessité de renoncer à la terminologie scientifique, sur l'importance du local qui doit être neutre au point de vue politique. Cette dernière observation est corroborée par MM. CROUZET et GUEYSSE.

M. Paul ERRERA⁽¹⁾, professeur à l'Université libre de Bruxelles, demande « que ces cours soient faits par des professeurs déjà expérimentés, non par des débutants. L'accueil est que les jeunes gens *se fassent la main* par l'extension et n'y contractent des habitudes de vulgarisation qui sont bonnes, nécessaires même, dans ce milieu populaire, mais qui seraient désastreuses une fois transportées dans le haut enseignement. Ce n'est pas seulement l'intérêt des classes d'extension qu'il faut envisager, ni surtout celui des enseignants, mais

(1) Extraits d'une note rédigée par l'auteur de la communication.

avant tout l'intérêt de l'Université elle-même, qui doit demeurer un foyer de culture supérieure. Sinon que resterait-il à étendre?...

« Le professeur doit connaître d'avance son public, afin d'adapter son enseignement au degré exact de culture de la moyenne de ses auditeurs. Il doit éviter les termes abstraits ou techniques, ou du moins les expliquer plusieurs fois... Il peut finir sa leçon sur quelques questions auxquelles il se réserve de répondre lui-même la fois prochaine; ceci entretient la curiosité du public et suscite souvent des discussions entre les auditeurs... »

« ... Certes, les jeunes sont capables de contribuer de façon excellente à l'œuvre extensionniste, mais à condition d'être guidés par les anciens... »

SÉANCE DU 2 AOÛT.

PRÉSIDENT : M. KOVALEWSKY, *ancien professeur à l'Université de Moscou (Russie)*;

VICE-PRÉSIDENT : M. SUTER (Suisse).

QUATRIÈME QUESTION.

Création d'un enseignement social international.

MM. MAHAIM et COMBOTHÉCRA s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le Congrès discute les rapports de DICK MAY (France), de MM. LAFONTAINE (Belgique) et COMBOTHÉCRA (Suisse), proposant la *création d'un enseignement social international*.

M. LAFONTAINE, sénateur du royaume de Belgique, signale l'inconvénient qu'il y aurait à créer un corps de professeurs itinérants, mais il est loin de condamner absolument l'échange des professeurs. L'Université nouvelle, avec son *Institut des hautes études*, en a donné l'exemple.

Discussion incidente. — M. DELBET insiste sur les difficultés soulevées par les questions de terminologie.

M. DE ROBERTY distingue : 1° le point de vue de la vulgarisation; 2° celui de la science : la terrible terminologie de Kant a contribué aux progrès de la métaphysique.

M. LAFONTAINE demande qu'on tâche d'avoir un langage précis, à la fois scientifique et vulgarisateur.

M. DELBET réclame une sérieuse organisation de l'équivalence des diplômes; mais un avilissement du diplôme est à craindre. N'y aurait-il pas des leçons à tirer de l'organisation de l'enseignement international dans le passé? Sur sa proposition, le Congrès adopte le *vœu n° 3* :

Que, dans le prochain Congrès, on fasse une étude rétrospective des institutions de compagnonnage ou d'enseignement ayant un caractère international.

Reprise de l'ordre du jour. — Le rapport de DICK MAY conclut à prendre comme noyau du futur enseignement social international l'École des hautes études sociales, qui s'ouvrira en novembre 1900 à Paris.

M. DE ROBERTY demande l'adoption de ces conclusions; puisque l'École des hautes études sociales, existant actuellement, servira de base à l'organisation nouvelle.

MM. LAFONTAINE et DESCHAMPS demandent quelques éclaircissements.

M. LESTER WARD, en son nom et en celui de ses compatriotes, exprime l'espoir que le projet sera bien accueilli.

M. FOLKMAR s'étonnant de ne voir au programme de l'École des hautes études sociales que des professeurs français, DICK MAY répond qu'il ne faut pas confondre l'École avec la future Commission internationale permanente.

Le projet, amendé comme suit, est adopté :

CONSTITUTION D'UN ENSEIGNEMENT SOCIAL INTERNATIONAL.

ART. 1^{er}. *Le Congrès international de l'enseignement social se réunit tous les deux ans. Le siège de chaque session est fixé, à la session précédente, par un vote du Congrès.*

ART. 2. *Une Commission permanente internationale gère les affaires du Congrès dans l'intervalle des sessions. Cette Commission siège à Paris, dans les locaux de l'École des hautes études sociales⁽¹⁾. Elle choisit son bureau parmi ses membres, qui sont soumis, à chaque session du Congrès, à la réélection.*

ART. 3. *Des enseignements sociaux internationaux seront organisés dans tous les pays qui en feront la demande à la Commission. La Commission permanente se charge de faciliter la circulation internationale du personnel enseignant.*

ART. 4. *La constitution d'un fonds international est confiée à la Commission permanente.*

ART. 5 (disposition additionnelle). *Le Congrès délègue, pour constituer la Commission, un certain nombre de ses membres. Ceux-ci s'adjoindront le nombre de collègues qu'ils jugeront nécessaire.*

On procède à l'élection des membres de la Commission, liste à compléter par la Commission elle-même :

Président : M. Émile DUCLAUX (France); *vice-présidents* : MM. BARTH, LEXIS, WAGNER (Allemagne); LAFONTAINE, HECTOR DENIS, MAHAIM, VANDERVELDE, WAXWEILER (Belgique); JAMES BRYCE, S. GEDDES, S. WEBB, M. SADLER, H. PLUNKETT (Grande-Bretagne et Irlande); S. BALDWIN, LESTER WARD (États-Unis); LORIA, LUZZATTI, ENRICO FERRI (Italie); KOVALEWSKY, DE ROBERTY, TCHOUPROF (Russie); SUTER, VUARIN, WALRAS (Suisse); Alfred CROISSET, FOUILLEE, Ch. GIDE (France); *secrétaire général* : DICK MAY.

⁽¹⁾ Depuis octobre-novembre 1900, l'École des hautes études sociales est installée rue de la Sorbonne, à Paris (v^e arrondissement).

PROPOSITION.

Le Congrès adopte la proposition, faite par M. G. RENARD, « de maintenir à l'ordre du jour du prochain Congrès la recherche des moyens propres à assurer :

« 1° La liberté de l'enseignement supérieur dans le domaine des sciences sociales;

« 2° Une distribution rationnelle des matières enseignées. »

Le Congrès a reçu, en manuscrit, un rapport de M. le professeur SOBOLEFF, de l'Université de Tomsk, sur *l'état actuel de l'enseignement de l'économie politique dans les écoles supérieures de la Russie, et les modifications désirées dans cet enseignement*. Ce rapport sera imprimé à la suite du compte rendu.

SÉANCE DU 3 AOÛT.

PRÉSIDENT : M. LAFONTAINE (M. Lafontaine a dû s'absenter avant la fin de la séance) :

VICE-PRÉSIDENT : M. CH. GIDE.

M. DE MASQUARD dépose un rapport manuscrit sur *les principes qui doivent servir de base à l'étude des sciences sociales* et présente plusieurs vœux dont une partie n'est pas de la compétence du Congrès. Sur la proposition de M. Delbet, le Congrès adopte celui de ces vœux qui rentre dans le programme :

VOEU N° 4.

Que, dans toutes les écoles publiques, l'économie sociale solidariste soit enseignée, en remplacement ou tout au moins concurremment avec l'économie politique individualiste.

La rédaction définitive des vœux de M. Crouzet est mise en discussion.

M. RENARD estime qu'il vaudrait mieux les intituler « Opinions du Congrès ».

DICK MAY, MM. DELBET et HAUSER insistent pour qu'on ait toute liberté d'étudier le passé aussi bien que le présent; la méthode historique s'impose ici. A cette formule, d'abord proposée, « que l'éducation populaire s'oriente nettement vers l'esprit scientifique », M. RENARD substitue celle-ci : « la diffusion de la culture générale et particulièrement de l'esprit scientifique ». Les mots « élite démocratique » paraissent dangereux à DICK MAY et à M. RENARD; il faut éviter de créer une « aristocratie intellectuelle ».

Après une longue discussion, le Congrès adopte le texte suivant :

OPINIONS DU CONGRÈS SUR L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SOCIAL.

Le Congrès estime désirable :

1. *Que les rapports des intellectuels et du peuple ne soient pas complaisance, mais*

fraternité; et fraternité active ayant pour but d'unir réellement le mouvement social et le mouvement intellectuel.

II. *Que les éducateurs prétendent moins imposer leurs programmes que répondre aux désirs et aux besoins des auditeurs, toujours préalablement consultés.*

III. *Que l'éducation populaire prenne pour objet la diffusion de la culture générale et particulièrement de l'esprit scientifique.*

IV. *Que tous les éducateurs populaires jouissent de la liberté nécessaire à la précision impartiale de l'enseignement social.*

V. *Qu'on attire le moins possible le peuple par la conférence solennelle ou simplement amusante, pour employer des méthodes d'enseignement plus simples, plus familières et plus pratiques.*

VI. *Que, devant la difficulté actuelle de pénétrer immédiatement et directement les masses compactes, l'enseignement social prenne d'abord pour méthode de s'associer une élite démocratique, qui doit s'élargir progressivement.*

VII. *Qu'à côté des œuvres d'enseignement précisant au peuple la raison, le sens et la méthode de son effort social, soient toujours fondées des œuvres de solidarité effective pour l'application immédiate des théories enseignées, c'est-à-dire qu'on unisse étroitement la théorie et la pratique.*

VIII. *Qu'à leur tour les institutions pratiques (coopératives, etc.) prêtent aide matérielle et morale aux œuvres d'enseignement, pour sceller la solidarité des divers intérêts sociaux.*

M. DESCHAMPS demande que la Commission permanente élargisse le terrain du futur congrès, en s'adjoignant des représentants de chacune des sciences sociales.

Le premier Congrès international de l'enseignement des sciences sociales délègue à la Commission permanente le soin de fixer le lieu et la date du futur Congrès. Il renvoie à cette commission, pour la suite à y donner, les vœux, projets, résolutions, propositions et opinions votés dans cette session.

M. GIDE, dans une allocution vivement applaudie, adresse de nouveaux remerciements au président du Sénat et au secrétaire général, DICK MAY. Il fait ressortir l'importance des débats qui ont eu lieu sur les enseignements populaire, primaire et secondaire. Il se déclare très embarrassé, même après ces débats, pour dire comment on devrait enseigner les sciences sociales en dehors de l'enseignement supérieur. Il lui semble que l'orientation générale doit être la suivante : donner à l'enseignement social un caractère moral, montrer comment, dans les relations sociales, chacun de nous peut rendre aux autres les plus grands services, entraîner ses auditeurs dans la voie, toujours élargie, de la plus large solidarité.

M. le président GIDE déclare close la première session du Congrès international de l'enseignement des sciences sociales.

